



# Concours « Peinture en liberté »

## Règlement

Samedi 03 Aout 2024

*Ce concours de peinture, ouvert à tous, est organisé par le Centre de Loisirs et d'Animations. Les mineurs sont sous la responsabilité des parents.*

*Vous devez faire tamponner vos supports le matin à partir de 8h30 au Square de Jade.*

*Réalisation dans la commune de 8h30 à 17 h.*

*Les participants s'engagent rester visibles sur site pendant le temps la manifestation.*

*Les œuvres, non encadrés, non signées seront à rapporter entre 16 et 17 h  
Tous les supports devront être munis impérativement d'un système d'accrochage.*

*La technique utilisée, la composition, le choix des supports et le format sont libres. Vous ne pouvez pas faire de copie d'une photo ou d'un modèle.  
Pendant l'élaboration des œuvres, le public est accepté.*

*L'engagement est de 10€ pour les adultes, gratuit pour les enfants.  
Un ticket repas d'une valeur de 7 € sera donné à chaque participant adulte.*

*Des photos et vidéos seront réalisés pendant la journée.  
Les artistes acceptent de céder leurs droits à l'image aux auteurs et au CLA  
L'inscription au concours vaut l'acceptation du présent règlement*

*A 18 heures, remise des récompenses et verre de l'amitié, offert par l'association.*

*le bureau du CLA*